



AVIS PUBLIC
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick le lundi, 6 mai 2024, à 19 h 00 au 1465, rue Principale à Saint-Rémi-de-Tingwick.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la dérogation mineure suivante :

Demande de Nathalie Rousseau et Jocelyn Tourigny concernant l'immeuble situé au 13, rue de la Fabrique, à Saint-Rémi-de-Tingwick.

Demande de dérogation mineure du Règlement de zonage # 2008-101 afin:

1. D'autoriser la construction d'un garage détaché de 69,7 mètres carrés, ce qui représente 105% de la superficie d'implantation au sol du bâtiment principal, alors que le règlement de zonage permet un maximum de 75%.

Toute personne intéressée pourra également se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, directement en séance du conseil.

DONNÉ à Saint-Rémi-de-Tingwick ce 18 avril 2024.

Julie Paris, directrice générale et greffière-trésorière